

La lettre de **Patrice Leclerc**

Maire de Gennevilliers



**Avant, pendant
et après les
élections, toujours
sur le terrain à
Gennevilliers**

**Mes permanences chaque
semaine devant une
école maternelle de 8h 15
à 8h45, pour aller à la
rencontre de celles et ceux
qui n'ont pas le temps de
participer aux réunions :**

> Jeudi 17 mai,
maternelle L. Aubrac

> Jeudi 24 mai,
maternelle L. Michel

> Jeudi 31 mai,
maternelle A. France

> Jeudi 7 juin,
maternelle P. Langevin

> Mercredi 13 juin,
maternelle Aguado

> Jeudi 21 juin,
maternelle J. Curie

> Vendredi 29 juin,
maternelle D. Diderot

> Jeudi 5 juillet,
maternelle B. Morisot

L'audace
d'une ville populaire

VILLE DE
Gennevilliers

Mon inquiétude est grande

Madame, Monsieur,

Le gouvernement frappe dur et fort sur les communes. Jamais nous n'avons connu une telle situation, à tel point que des maires, devant les difficultés et les contraintes, abandonnent leur mandat.

J'ai été élu, avec l'équipe municipale, pour faire respecter la population et la Ville de Gennevilliers. Je vous propose donc de ne rien abandonner mais d'affronter les difficultés. Pour bien agir, il faut savoir ce qui se trame dans les salons dorés du pouvoir. C'est l'objet de ce courrier. Notre force, c'est de faire appel à l'intelligence collective.

Le Président Macron, non content de faire reculer le service public, de prendre aux retraités pour donner aux riches, de mépriser les salarié-e-s et la jeunesse des quartiers populaires, s'attaque à la démocratie de proximité, au pouvoir d'agir des citoyens dans leurs communes. La droite technocratique au pouvoir a horreur de la démocratie, elle veut donc supprimer des compétences et des moyens aux villes pour diriger l'argent public vers le privé plutôt que les biens communs. Elle organise la casse du logement public au moment où tant de personnes souffrent du mal logement, payent des loyers trop chers, s'endettent pour avoir un toit.

Ici, à Gennevilliers, nous sommes des battants. Nous soutenons le mouvement social, nous en sommes des actrices et des acteurs. Ici, nous vous proposons de réagir, de relever la tête, d'avoir la dignité des gens qui ne se laissent pas faire. Ensemble, nous ferons respecter Gennevilliers, les Gennevilloises et les Gennevillois.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de l'équipe municipale, toujours à vos côtés.

Patrice Leclerc

Tres cordialement

Manifestation au Ministère du logement
mardi 5 juin à 19h, départ collectif en métro,
rendez-vous 18h 15 parvis de la Mairie



www.patrice-leclerc.org

Non, le Préfet ne gèrera pas Gennevilliers!



Le gouvernement, via les Préfets, veut imposer aux maires leur conduite budgétaire. Ainsi, les maires sont convoqués en Préfecture pour leur proposer «un contrat» visant à ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 % ou 1,5 % selon les situations. Ils appellent cela un contrat, mais c'est en fait un diktat puisque, signé ou non par le maire, le contrat s'applique et des pénalités financières sont prévues s'il n'est pas respecté!

Avec la majorité municipale, nous avons décidé de ne pas signer ce contrat car :

- C'est une remise en cause inacceptable de l'autonomie communale.
- Il ne tient pas compte des programmes municipaux adoptés par la population.
- Il ne permet pas de bien gérer, (par exemple embaucher des médecins au CMS pourrait nous être

interdit car le budget de fonctionnement augmenterait, alors que cela non seulement répond à un besoin des habitants mais en plus réduit le déficit du CMS car un médecin rapporte plus de recettes qu'il ne coûte).

- Il ne permet pas de répondre aux besoins des gens (sports, cultures, associations...).
- C'est une remise en cause de la décentralisation au profit d'une gestion technocratique.

Une telle décision technocratique est négative pour l'investissement.

Les investissements faits par les territoires au profit d'une commune ne peuvent être remboursés que par une subvention de fonctionnement de la commune. Or, la limitation de son budget de fonctionnement empêchera donc de développer l'investissement. C'est mauvais pour l'activité économique et l'emploi.

L'État ment.

Le gouvernement Macron dit «on arrête de baisser les dotations de l'État aux communes et en échange, vous contractualisez». Le gouvernement ment! Après une ponction de 11,5 milliards par le précédent gouvernement dont faisait partie Emmanuel Macron, celui-ci ponctionne encore des communes en 2018. La contractualisation s'ajoute donc aux ponctions.

Agir!

Devant de telles attaques contre la démocratie locale, je participe avec des maires de toutes tendances politiques à l'organisation d'une riposte obligeant le gouvernement à reculer. Nous consultons aussi des avocats pour contester ces décisions. En tout état de cause, nous développerons l'action pour que nos engagements, notre programme municipal puissent être mis en œuvre.

L'OPH en danger, votre droit au logement compromis

Tout un arsenal législatif remet en cause le logement public. À chaque fois, les constats sur le manque de logements sont justes ; à chaque fois, les réponses apportées vont aggraver la situation. J'alerte sur les conséquences négatives pour Genevilliers des éléments de la loi Citoyenneté votée par le précédent gouvernement, aggravée par la loi ELAN en discussion actuellement.



QUELLES SONT LES DISPOSITIONS DANGEREUSES ?

- L'OPH ne dépend plus de la Ville de Genevilliers mais du territoire. Heureusement, nous avons un accord pour que ce soit Genevilliers qui nomme les membres du Conseil d'Administration.
- Les OPH de moins de 15000 logements doivent obligatoirement fusionner avec d'autres organismes. L'OPH de Genevilliers n'a que 8000 logements.
- Une commission d'attribution de logements doit se créer à l'échelle du territoire
- Interdiction à la Ville de Genevilliers de construire des logements sociaux car elle en a déjà plus de 50 %.
- La Préfecture a repris les attributions de logement sur son contingent, relogant ainsi les personnes des autres villes qui n'ont pas de logements sociaux.
- Application d'un surloyer dissuasif et des mesures pour sortir du logement social des personnes au-dessus des plafonds, ce qui va détruire la diversité sociale dans nos bâtiments et mettre en difficulté les familles visées.

QUE FAIRE ?

- Nous étudions toutes les dispositions juridiques nous permettant de garder une maîtrise genevilloise des logements dans notre ville.
- Nous voulons sauvegarder une gestion de proximité des logements de notre ville même si on nous oblige à un regroupement avec d'autres.
- Nous continuons l'action pour avoir les moyens de construire du logement public avec suffisamment d'aides à la construction pour faire baisser les coûts des loyers.

AGISSONS ENSEMBLE

Nous vous invitons à signer une pétition que nous remettrons en **manifestation au Ministère du logement le mardi 5 juin à 19 h.**

Des points de rencontres sont organisés dans tous les quartiers pour discuter et signer la pétition. Rendez-vous à 18 h jeudi 17 mai aux Agnettes – vendredi 18 mai au Village – jeudi 24 mai à République – mardi 29 mai aux Grésillons – mercredi 30 mai à Chandon Brenu Sévines, jeudi 31 mai au Luth, vendredi 1^{er} juin à la Cité Jardins / Chevrins – samedi 26 mai 11 h au Fossé

Flashez le code - Signez la pétition





Le savez-vous ?

La ville s'embellit

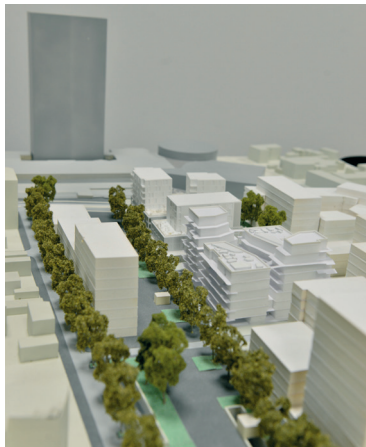
La place Jaffeux a été entièrement rénovée avec des jardins partagés. Elle passe de 80 m² d'espace verts à 1 800 m².



Fête de la Ville le 23 juin

Centre-ville, c'est parti

Pose des premières pierres le 20 juin à 19h.

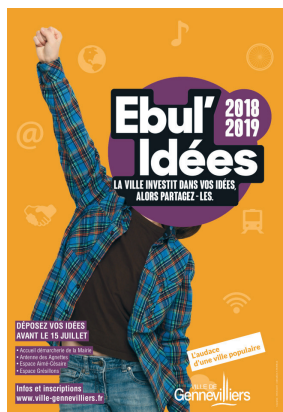


Priorité aux enfants

À Gennevilliers, plus de 800 enfants entre 3 et 11 ans sont inscrits à l'éveil et école municipale des sports.



Ebul'idées



Ébul'idées vous permet de concrétiser vos idées pour construire l'avenir de la ville. Vous avez des propositions pour améliorer la vie locale dans la durée? Participez! La Ville de Gennevilliers y consacre 244 000 euros.

Vous avez jusqu'au 15 juillet 2018 pour remplir le formulaire «À vos idées!» (Voir le site de la Ville de Gennevilliers).



Ici on aime le vert



À Gennevilliers, il y a 17,9 m² d'espaces verts ouverts au public par habitant alors que la moyenne sur les 7 villes qui composent le Territoire est de 6,4 m².



Facebook/patrice.leclerc



Twitter/@patrice_leclerc



patrice.leclerc@ville-gennevilliers.fr

Recevez des informations de votre maire, inscrivez-vous à son infolettre sur www.patrice-leclerc.org